



I. INTRODUCTION	3
II. CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DES PROJETS DES ARTISTES	4
III. ANIMER UN TERRITOIRE RESSOURCE : l'écosystème d'Art'Syndicate	10
IV. DIVERSITÉ, INTÉRÊT COLLECTIF & VALEURS COOPÉRATIVES : la SCOP	18
V. CONCLUSION	23

INTRODUCTION

La SCOP Art'syndicate est une structure de production et d'accompagnement pour les professionnels des musiques actuelles de Normandie. Nous travaillons avec les artistes et les groupes afin qu'ils développent leurs projets dans les meilleures conditions.

Construits sur un modèle coopératif atypique dans le milieu culturel et artistique, depuis 1997, nous portons résolument les valeurs de l'économie solidaire. Inscrites dans l'ADN de la SCOP Art'Syndicate depuis sa création, ces valeurs d'utilité sociale, d'intérêt général, de justice économique, de solidarité, de partage, de coopération et d'ancrage local adapté aux nécessités d'un territoire et de ses habitants ont porté notre développement.

Bien avant que l'économie sociale et solidaire ne gagne en popularité ces dernières années, nous nous lançons dans l'aventure : une expérience en soi, un espace des possibles où nous décidons chaque jour de mettre en pratique les valeurs qui sont les nôtres et d'expérimenter un autre modèle : nous choisissons de privilégier le lien créé entre les acteurs de l'échange avant l'objet de l'échange en lui-même.

Choisir la forme SCOP (Société COopérative et Participative), c'est choisir un mode de gouvernance, mais surtout une façon de travailler, d'avancer et d'évoluer ensemble. Cet espace, c'est l'application concrète de nos convictions, c'est l'endroit où nous passons à l'action, où nous tâtonnons, expérimentons, nous trompons, réussissons et recommençons, c'est là où nous changeons le monde à notre échelle, en faisant ce que nous faisons le mieux, de la musique.

Amarrés à ce socle, nous nous appliquons, jour après jour, à créer les conditions les plus favorables au développement des projets artistiques sur le territoire normand; en assurant le cadre légal et administratif nécessaire à l'exercice de notre activité; en travaillant sur la visibilité des projets accompagnés et en fournissant une aide matérielle et logistique aux artistes. A ces conditions premières, s'ajoutent la co-crédation d'un espace ressource disponible pour les artistes en quete de conseils et compétences, où la diversité est gage de richesse pour chacun.



CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DES PROJETS

Art'Syndicate a vu le jour sous forme associative en 1997 pour répondre à une question primaire lorsque l'on est jeune musicien et que l'on souhaite vivre de son métier : Comment ?

Comment me faire payer quand je donne des concerts ou des ateliers ?

Comment marche l'intermittence du spectacle ?

Comment me professionnaliser ?

Transformé en SCOP en 2011, Art'Syndicate n'a depuis pas cessé d'évoluer pour devenir aujourd'hui une référence sur le territoire. En plus de son expertise du cadre légal et administratif, elle accompagne les musiciens dans leurs projets, selon leurs besoins et à plusieurs niveaux, en partageant son expérience du terrain, ses conseils personnalisés, son réseau et des services mutualisés en matière de communication ou sur le plan logistique.

Un cadre légal et administratif sécurisé

Artistes avant tout, ceux qui se lancent en tant que musiciens professionnels découvrent souvent malgré eux les impératifs en matière d'obligations légales, salaires, frais, intermittence, contrats, facturation, etc. Pour beaucoup, cela se résume à un monde obscur où il est bien difficile de se repérer.

Pour eux, la SCOP Art'Syndicate propose un espace sûr où ils peuvent compter sur des professionnels expérimentés pour la prise en charge de la gestion sociale et financière de leur activité, via la réalisation des contrats de cession, déclarations réglementaires et fiches de paie.

Nous leur fournissons également une structure administrative en capacité de présenter les dossiers de demande de subvention auxquels ils ne peuvent pas toujours accéder en leur nom propre. Développer une structure pour son projet personnel ajoute un temps de travail et des problématiques que tous ne souhaitent pas porter.

De plus, nous leur apportons un conseil juridique spécifique difficile à trouver en partageant notre expertise acquise, notamment sur le régime d'indemnisation des intermittents du spectacle.

Les musiciens du collectif peuvent alors exercer leur métier en confiance, en ayant la certitude qu'ils sont dans les règles et que les aspects administratifs les détourneront le moins possible du développement de leur projet artistique.

Une visibilité et une diffusion favorisée

Sur la base de cette assise administrative fiable, s'est constituée au fil du temps une communauté de musiciens aux identités diverses, avec des points communs et des complémentarités. Cette communauté grandit ensemble dans le cadre de notre société coopérative.

Pour soutenir cette croissance, nous mettons nos forces en commun et construisons des outils permettant de créer des focus, à la fois sur la structure et sur les groupes, et ainsi favoriser visibilité et diffusion des projets artistiques.

■ DES RENDEZ-VOUS REGULIERS :

La SCOP Art'Syndicate propose des soirées de concerts intitulées *Les Rendez-vous de l'Ouïe* pour promouvoir les artistes que nous accompagnons auprès du public et des professionnels. C'est l'opportunité pour eux de montrer leur travail, ce qui s'avère parfois difficile en début de carrière ou encore au lancement d'un nouveau projet.

Destinées au public en premier lieu, ces soirées sont construites pour valoriser les groupes mais ce ne sont pas des shows-cases, ce sont bien des soirées de concerts pensées pour les spectateurs. Nous y privilégions le croisement d'esthétiques différentes, ce qui nous ressemble et qui, pour le public, favorise le plaisir des découvertes.

Dans un cadre professionnel, ces *Rendez-vous de l'Ouïe* ont été déclinés en résidences de création et en journées de présentation de spectacles aux programmeurs.

Notre volonté est d'organiser ces rendez-vous sur l'ensemble de la région Normandie afin de créer une proximité entre les musiciens et les diffuseurs locaux et ainsi faciliter la diffusion.

Par exemple, en avril 2021 et en avril 2022, nous nous sommes réunis à Cherbourg pour plusieurs semaines de résidence et soirées avec le public. Ces deux années ont permis de mettre en avant la quasi-totalité des groupes accompagnés. Notre objectif est de réitérer ce type d'opération dans d'autres localités normandes.

■ UN ACCENT SUR LA COMMUNICATION :

Nous mettons en place des outils de communication mutualisés afin de communiquer sur nos projets collectifs et de relayer la communication sur les projets personnels de tous les membres :

_ **page facebook** SCOP Art'Syndicate (<https://www.facebook.com/artsyndicatescop/>)

_ **site internet** (<https://artsyndicate.fr>)

_ **profil soundcloud** (<https://soundcloud.com/scopartsyndicate>)

_ **chaîne Youtube** (https://www.youtube.com/channel/UCpMRNqWigFtjL0n-h_Ku5gA/featured)

_ **email d'information** régulier destiné à tous les artistes accompagnés ou ayant été accompagnés par la SCOP, à nos partenaires de travail, aux institutions et aux organisateurs de spectacle de la région.

Nous profitons également des temps collectifs tels que Les Rendez-vous de l'Ouïe (résidences et représentations) pour proposer la création de contenus de communication au service des artistes :

_ création de contenus multimédia : photos, vidéos et bande son de qualité afin que les artistes puissent bénéficier d'éléments de communication digitale professionnels.

_ émissions de radios mêlant interviews et diffusion de morceaux.

_ diffusion de sessions d'enregistrement et de directs sur les réseaux sociaux.

■ UNE BASE DE DIFFUSION COLLECTIVE :

Nous avons constitué et mettons à jour régulièrement une base de données pour la diffusion, répertoriant les contacts utiles au niveau institutionnel, mais aussi ceux des programmateurs régionaux. Ce fichier est partagé avec tous les associés.

■ A LA RENCONTRE DES ACTEURS DU TERRITOIRE :

Nous contactons et allons à la rencontre des acteurs de la filière musique actuelle. Notre démarche vise simplement à créer un lien avec eux, connaître leurs problématiques de territoire et échanger sur notre travail et nos missions. Par ce biais, les artistes accompagnés bénéficient d'une exposition supplémentaire.

Une aide financière et matérielle

L'accompagnement de la SCOP Art'Syndicate se décline aussi en réponse à d'autres besoins des musiciens, tels que la nécessité de lieux de répétition, d'un coup de pouce financier ou encore de matériel spécifique.

■ DES ESPACES DE TRAVAIL :

Notre engagement au sein du collectif Bazarnaom nous permet de rendre facilement disponibles les espaces de travail aux artistes accompagnés. De même, nous développons des liens avec d'autres structures pour faciliter l'accès à des espaces de travail (avec la Demeuré, les Ateliers Intermédiaires, des studios d'enregistrements).

■ DES AIDES FINANCIERES :

Selon le projet et sur la demande des groupes, nous pouvons participer au financement de certaines dépenses ayant un caractère plus important que d'habitude tel que l'achat de matériel, d'un instrument ou d'un service spécifique.

Nous fournissons aussi des avances de trésorerie souvent indispensables au lancement d'un projet (album, spectacle, etc). Ces avances nous sont remboursées par la suite, une fois que le projet est diffusé.

■ DES OUTILS TECHNIQUES MUTUALISES :

Avec le temps, nous constituons une petite base de matériel disponible pour les musiciens :

- _trois kits de sonorisation (petit/moyen/grand)
- _un barnum professionnel (4,5m x 3m)
- _un enregistreur audio Zoom H4
- _un enregistreur audio et vidéo Zoom HQn
- _trois caméras HD Sony

Rien de grandiose, mais ce matériel rend service ponctuellement aux artistes qui n'ont pas intérêt ou la capacité d'investir eux-même. Un planning d'emprunt ou de location à prix solidaire est accessible à tous.



Cabaret Musical de la SCOP Art'Syndicate - mai 2023
© SCOP Art'Syndicate



ANIMER UN TERRITOIRE RESSOURCE : L'ECOSYSTEME ART'SYNDICATELES

En menant à bien sa première mission (cf partie I.) et grâce à son système d'organisation, notre société coopérative est devenue un pilier unique et incontournable de l'accompagnement pour les musiciens. Ils y trouvent un espace ressource qu'ils co-crésent et co-animent en partageant leurs expériences. Ils y trouvent un regard extérieur expérimenté sur les étapes de développement d'un projet ou d'un groupe et des formations collectives sur des points indispensables à leur activité.

Au-delà de cette sphère interne, les artistes bénéficient du positionnement de la SCOP au sein d'un écosystème régional reliant des partenaires proposant tous les services nécessaires pour mener à bien un projet musical.

Enfin, active sur le territoire depuis plus de 26 ans, la SCOP Art'Syndicate fait partie intégrante du paysage culturel. Ses représentants sont régulièrement sollicités au niveau institutionnel pour partager leur expertise du secteur des musiques actuelles.

Un espace ressource co-cr  

Le collectif est au centre de notre d  marche et au fil des ann  es nous avons pu favoriser la mise en place d'un espace partag   o   chaque musicien membre de la coop  rative peut retrouver l'opportunit   d'  changer et d'apprendre du parcours des autres artistes, mais aussi des ressources plus formalis  es sous forme d'ateliers et formations.

■ UN SOUTIEN MUTUEL :

Chaque associ   peut b  n  ficier d'un soutien et de conseils personnalis  s, selon ses besoins, aupr  s des salari  s ou d'un membre du collectif. De plus, la SCOP organise des temps collectifs et activit  s transversales o   tous les musiciens se rencontrent, font connaissance et   changent de fa  on informelle. A ces occasions, chacun d'eux,    des endroits diff  rents de leur carri  re professionnelle, b  n  ficie des partages d'exp  rience.

■ DES FORMATIONS ET DE L'INFORMATION COLLECTIVE :

Nous proposons r  guli  rement des s  ances collectives de formation et d'informations concernant des sujets choisis selon les besoins des artistes : la captation vid  o, la gestion de contacts professionnels Brevo, les r  seaux sociaux, les newsletters, le CV d'artiste, la production, etc.

Ces temps peuvent   tre organis  s avec un intervenant ext  rieur mais ils sont aussi souvent l'occasion pour un des associ  s de partager ses connaissances sp  cifiques.

Des partenariats à l'échelle régionale

S'inscrire sur le territoire et interagir avec lui est une évidence pour nous, c'est comme ça que nous faisons sens avec le monde qui nous entoure. C'est aussi essentiel car il est indispensable pour nous de prendre en compte les réalités du territoire de travail des artistes accompagnés.

Notre manière de créer des espaces de rencontre, en interne, pour nos associés, se retrouve dans la façon dont nous nous tournons vers l'extérieur : là aussi, nous sommes toujours en quête de création et de renforcement de nos liens aux autres.

Afin de toujours mieux nous organiser et d'apporter confort et fluidité dans notre soutien aux projets artistiques, il nous paraît essentiel de nous relier à toutes les compétences et tous les corps de métiers, en privilégiant la proximité. Ainsi, nous œuvrons à la construction d'un maillage territorial complet en nous connectant avec d'autres organisations culturelles du territoire et en constituant autour de nous un écosystème qui favorise le développement des projets et des carrières des musiciens.

■ LA MEDIATION :

L'**APPAS** (Association pour la Promotion de la Pratique des Arts du Spectacle - Caen) a pour objet de promouvoir la pratique des arts vivants et visuels et d'en favoriser l'accès par le développement d'actions de médiation culturelle menées par des artistes professionnels. Au fil du temps et des réalités du territoire, l'APPAS a vu son projet évoluer pour devenir aujourd'hui un espace de ressource et de partage autour de la médiation artistique et culturelle en Normandie.

L'APPAS prend en charge les actions de développement et de suivi sur ce champ pour la SCOP Art'Syndicate.

> <https://www.lappas.fr>

■ LA PRODUCTION PHONOGRAPHIQUE :

Le **Petit Label** (Caen) est un label normand et indépendant de jazz contemporain, free, musiques improvisées, poésie et fieldrecording.

La SCOP Art'Syndicate est spécialisée dans le spectacle vivant et les groupes accompagnés ont souvent besoin de compétences liées au disque. Le Petit label, spécialisé dans la production de disques, intervient en partageant son expertise, son réseau de travail et le cadre de production nécessaire.

> <https://petitlabel.com>

■ LA REGIE TECHNIQUE :

L'**association Terre Mère** (Caen) offre des services de production pour les musiques actuelles et des prestations techniques régie, son, lumière.

Notre partenariat avec l'association Terre Mère nous permet de proposer des prestations clef en main et d'atteindre un double objectif :

_une sonorisation complètement adaptée à ce que nous faisons : leur travail prend en compte, au plus près, le besoin des artistes et leur style de musique.

_des prestations moins onéreuses : Terre Mère a l'habitude de travailler en grande proximité avec le territoire et a une très bonne connaissance des besoins et caractéristiques techniques des lieux d'accueil. Leur parc technique est parfaitement proportionné aux moyens et petits lieux de concert.

■ LES STUDIOS D'ENREGISTREMENT :

Notre fonctionnement nous amène à travailler avec plusieurs studios du territoire normand :

_ **Télémaque**, <https://www.facebook.com/LesStudiosTelemaque>

_ **Pickup**, <http://www.studio-pickup.com>

_ **Mister Master**, <https://www.mistermaster.fr>

_ **Melody Music**, <https://www.melodymusic.fr>

_ **Chaudelande**, <http://www.studiochaudelande.com>

Selon les projets, les artistes se dirigeront vers l'un ou l'autre, à des étapes différentes de la production. Ce qui nous intéresse, c'est leur proximité avec nous. De plus, avec la dématérialisation de la musique, leur activité est plus difficile, nous essayons d'entretenir des liens réguliers avec chacun d'eux. Les responsables de ces studios sont aussi souvent les ingénieurs du son qui sonorisent les concerts des artistes accompagnés.

■ L'EMPLOI PARTAGE :

Le **Groupement d'Employeur Culture Secrateb** (Caen) permet aux structures culturelles normandes de créer des postes en temps partagé afin de structurer leurs activités et développer ou pérenniser leur projet. Dix ans après son lancement, le GE s'est agrandi et quatorze emplois mutualisés en CDI ont été créés dans les secteurs de la production, de l'administration et de la communication. En plus de proposer des emplois durables, de favoriser le développement des compétences par la mutualisation d'emplois et de porter à plusieurs la fonction employeur, c'est pour nous un repère fiable en matière de gestion des ressources humaines.

> <http://www.secrateb.org>

■ LES LIEUX DE TRAVAIL :

_Le **Collectif Bazarnaom** et son lieu (le B3 - Caen) regroupe des artistes du spectacle vivant et des arts visuels, des techniciens (construction, son, lumière, décor, costumes, radio) et des chargés de production, diffusion et administration.

Structure associée au Bazarnaom depuis 2007, la SCOP Art'Syndicate y trouve des espaces de travail permanents et un lien étroit avec de nombreuses structures qui favorise l'inscription de la SCOP dans le tissu culturel local.

> <https://bazarnaom.com>

_**Amavada** est une compagnie pluridisciplinaire composée d'artistes professionnels et de nombreux amateurs. Elle crée des spectacles, installe des expositions, édite des livres et dirige des ateliers ou stages de pratique artistique. Depuis 2018 elle est installée à la Bibi. Ce lieu est un espace de travail dédié aux nombreux projets de la compagnie.

Partenaire de longue date de la SCOP Art'Syndicate, Amavada accueille en résidence permanente les répétitions du quintette à vents Pantagrulair, ainsi que des soirées Rendez-Vous de l'Ouïe.

Le projet des écuries Lorges : futur lieu d'accueil des projets d'Amavada auquel nous sommes associés pour imaginer des résidences et des représentations pour mettre en avant le travail des artistes accompagnés.

> <https://www.amavada.com/>

■ LES AUTRES STRUCTURES DE PRODUCTION ET ACCOMPAGNEMENT :

_Le **Tympan** (Caen) regroupe principalement des musiciens réunis autour d'un objectif commun : la promotion et la diffusion du jazz et des musiques improvisées.

> <https://www.letympan.fr>

_Le **TFT** (L'Aigle) fait le lien entre des artistes talentueux·ses, des publics variés et des partenaires motivé·e·s. Depuis plus de 20 ans, l'association est un véritable couteau suisse normand : de la production à la distribution en passant par l'organisation de tournées et de festival.

> <https://www.tftlabel.com/radar-musique/>

_Les **Tontons Tourneurs** (Mondeville) structure développement, de production, et d'accompagnement d'artistes régionaux des musiques actuelles.

> <https://lestontonstourneurs.com/>

Chacun des partenaires ci-dessus présentés, contribue à l'écosystème construit autour des musiciens et musiciennes. Nous échangeons régulièrement avec eux sur l'accompagnement des artistes et sur l'évolution du secteur des musiques actuelles.



La Mante au Bazarnaom - juin 2023

© SCOP Art'Syndicate

Un pôle ressource sectoriel

La SCOP Art'Syndicate fait partie des organisations structurantes du territoire dans le domaine des musiques actuelles.

En tant qu'acteurs professionnels reconnus, ses représentants sont régulièrement sollicités pour partager leur expérience et leur expertise du secteur.

■ LA TRANSMISSION DE NOTRE EXPERIENCE :

Sollicité par l'association Normandie Musiques Actuelles (NORMA) et par la scène de musiques actuelles Le Cargö, Julien Costé, gérant de la SCOP Art'Syndicate anime régulièrement depuis 6 ans des ateliers à destination des artistes en voie de professionnalisation.

Regroupés sous les appellations Les labös du Cargö et Dispositif Start, ces ateliers sont présentés sous forme de modules et abordent plusieurs thématiques. On y retrouve par exemple des sessions sur le fonctionnement du régime d'indemnisation de l'intermittence, sur les étapes de structuration du parcours professionnel ou encore sur les relations entre public, organisateurs, producteurs et artistes.

■ L'INSCRIPTION AU SEIN DES RESEAUX PROFESSIONNELS :

Nous participons aux travaux engagés par deux réseaux locaux :

Association Normandie Musiques Actuelles (NORMA) : cette association est née en 2022 de la fusion-crédation de l'agence régionale pour le développement des musiques actuelles (le FAR) et du réseau des musiques actuelles (RMAN). Elle a pour but la structuration du paysage régional en matière de musiques actuelles et d'en favoriser le développement. Elle rassemble aussi bien des acteurs du secteur et que des institutions, et joue un rôle essentiel dans la coopération entre ses membres. Elle a pour missions : l'ovation sectorielle, l'animation et la coopération territoriale, le développement professionnel et la valorisation publique.

> <https://www.norma-asso.fr/>

La SCOP Art'Syndicate s'inscrit aussi dans les réseaux au niveau national :

_Nous nous reconnaissons dans les valeurs du **Syndicat des Musiques Actuelles (SMA)** issues de l'Économie Sociale et Solidaire : soutien à l'émergence, à l'innovation et à la création musicales en tant que missions d'intérêt général, constitutives du patrimoine de l'humanité; diversité des cultures et des acteurs; équité territoriale et la considération des populations; mixité des pratiques artistiques.

Nous revendiquons ces valeurs via notre adhésion au SMA depuis 2012.

> <http://www.sma-syndicat.org>

_Nous marquons aussi notre attachement aux valeurs portées par **l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles)** : l'art, moteur de la démocratie; initiative privée et autonomie de gestion; implication sur un territoire et rapport aux populations; diversité culturelle et missions d'intérêt collectif; une économie plurielle.

> <http://ufisc.org>

_Nous sommes aussi proche de **l'association Opale (Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprises)** qui soutient les associations culturelles du champ de l'économie sociale et solidaire dans leur développement et leur professionnalisation.

C'est un centre ressource toujours présent aux côtés de la SCOP.

> <https://www.opale.asso.fr>

Notre implication dans ces réseaux nous apporte de précieuses ressources professionnelles et nous permet d'être le relais d'informations, que ce soit en termes de remontées de témoignages, difficultés ou de simple transmission de données.

IV.

DIVERSITE, INTERET COLLECTIF ET VALEURS COOPERATIVES : LA SCOP

Dès l'origine, en 1997, la notion de démocratie participative, alors à ses prémices, est au cœur du projet Art'Syndicate. La structure imaginée devra se construire sur ce modèle tout en répondant à cette question : comment s'associer et être acteur de son développement professionnel et culturel tout en gardant son identité esthétique ?

26 ans plus tard, la diversité des esthétiques est toujours au rendez-vous et Art'Syndicate continue de déployer son organisation singulière, coopérative et innovante.

Une richesse des profils, parcours et esthétiques

La SCOP Art'syndicate se construit sur la diversité des identités artistiques avec pour volonté de soutenir tous les parcours. Dans un collectif, les différences sont synonymes de complémentarité et de richesse. C'est notre façon de concevoir notre travail qui nous rassemble, une envie commune de coopération.

■ DES ESTHETIQUES PLURIELLES :

Les propositions artistiques sont naturellement d'une grande diversité, on retrouve donc au sein du collectif :

- _Musiques du monde
- _Jazz et autres musiques improvisées
- _Chanson
- _Rock'n Pop
- _Musique classique
- _Spectacles musicaux à l'attention d'un public familial

■ DES PROFILS VARIES :

La SCOP Art'Syndicate accompagne également différents profils d'artistes et de projets, chacun avec des besoins spécifiques, nécessitant des modalités de soutien différentes. Au total, 42 formations musicales sont aujourd'hui accompagnées par la SCOP :

_les groupes émergents

Ils sont au nombre de 6, leur projet est nouveau et en cours de définition. Les membres, souvent jeunes, cherchent à s'inscrire dans le professionnalisme. Ces groupes sont aussi suivis par d'autres structures ou dispositifs (accompagnement ou Labö du Cargö, tournée TFT, AAP Start). Il s'agit de : **Le Lac des singes, Fishtalk, Kiss the Apache, La Mante, Urbam, Cyber Solis.**

les groupes professionnels en développement

On en compte 28, leurs projets sont plus ou moins récents mais les membres sont inscrits dans le professionnalisme. Quand le répertoire ne comporte que peu de compositions, l'originalité est dans les arrangements. Ces groupes développent un projet artistique clair et défini et sont inscrits dans une démarche de développement de carrière. La plupart des référents de ces groupes sont associés de la SCOP.

Il s'agit de :

- 12 groupes dont le répertoire est issu des musiques traditionnelles ou musiques du monde : **Abat-Jour et Canapé, Aman Dhio, Bam Bam Tikilik, Como No, Manigale, N'ding, Chavala Lala, Salomon, Âloka, Badass Bluegrass, Western Shadows, Choro do Mar.**
- 5 groupes de jazz ou presque : **Celest on the Bayou, Eul'Swing, Mazarski, Inspecteur Gadjo, Tha Dunciz.**
- 9 groupes de chanson : **La Lochante, Raymonde Aventure et ses Ventouzes, Lox'One, Horzines Stara, Jukebox Opéra, Les Pintades Toniques, Ava's Verden, Comité d'entreprise, Soufflant Manchot.**
- 2 groupes de rock : **Mickle Muckle, Beach Youth.**

Les groupes professionnels "hors radar"

Ils sont 3 groupes professionnels, jouant parfois très régulièrement, souvent seulement des reprises, dans tous les contextes et souvent essentiellement en Normandie. Ils ne sont pas engagés dans un développement de carrière au sens donné par les politiques publiques en faveur des musiques actuelles. Par exemple, ces groupes ne candidatent pas aux appels à projet.

Il s'agit de : **Le P'tit Bal, Le S.C.U.I.K., Ça nous ramènera pas Dalida.**

les groupes professionnels hors musiques actuelles

Ils sont au nombre de 5 : une formation de musique classique et des spectacles de conte, de rue ou jeune public très empreints de musique. Les artistes sont inscrits dans le professionnalisme et pour la plupart associés de la SCOP.

Il s'agit du **quintette à vents Pantagrulair, des spectacles de Claire Garrigue, de Caroline Flamant, d'Amélie Delaunay et de Marie-Paule Bonnemason.**

Ainsi, tous les profils, mais aussi toutes les générations se côtoient au sein de la SCOP, des artistes au tout début de leur carrière développant leurs premiers projets et des musiciens avec des dizaines d'années de scène derrière eux. Nous les accompagnons à chacune des étapes de leur carrière, incluant la fin d'activité ou une éventuelle reconversion.

A noter, les artistes ne sont pas les seuls membres de la SCOP, on y retrouve également des représentants des champs techniques et administratifs.

Un langage commun : fonctionnement coopératif et décisions collectives

Notre volonté de faire lien et de construire en commun s'imprime dans notre mode d'organisation et les actions spécifiques que nous mettons en place pour nourrir le collectif.

■ DES STATUTS DIFFERENTS :

_Artiste associé actif : artiste ou autre professionnel du spectacle vivant qui a formellement souscrit une ou plusieurs parts sociales, s'engage à participer à la vie coopérative et participe aux travaux d'au moins un Groupe de Travail.

_Artiste associé inactif : artiste ou autre professionnel du spectacle vivant qui a formellement souscrit une ou plusieurs parts sociales, est informé ponctuellement des actions de la SCOP et est invité à participer à certaines actions.

_Structure associée : structure partenaire qui a formellement souscrit une ou plusieurs parts sociales, s'engage à mandater au moins une personne pour participer à la vie coopérative et participe aux travaux d'au moins un Groupe de Travail.

_Neo-associé : usager de la SCOP amené à pouvoir devenir associé, est informé ponctuellement des actions de la SCOP et invité à participer à certaines actions.

_Ex-associé : anciens associés de la SCOP, est informé ponctuellement des actions de la SCOP et est invité à participer à certaines actions.

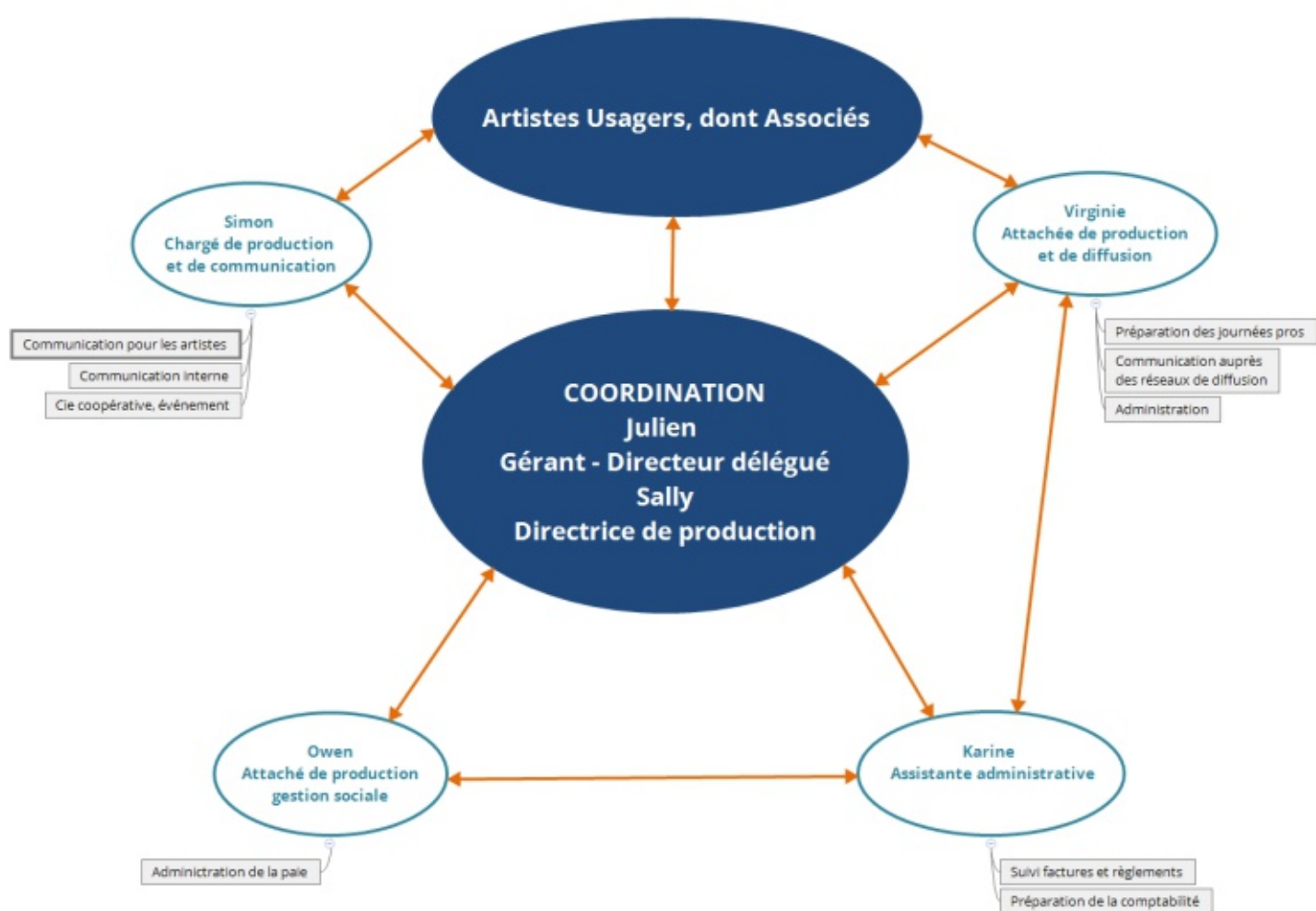
_Membre invité : personne ou structure qui participe aux travaux d'un Groupe de Travail ou d'un groupe de travail.

■ DES DECISIONS COLLECTIVES :

Tous les groupes mènent leur projet artistique et la SCOP Art'syndicate développe des projets communs, au service du collectif, favorisant la rencontre entre les groupes et incitant au faire ensemble.

C'est sur cette activité commune que portent les décisions, elles se font de manière collective, horizontale : peu importe le nombre de parts détenues, chaque associé actif possède une voix qui lui permet de participer au processus de réflexion et de s'exprimer lors des votes.

SCOP Art'Syndicate : L'organisation interne



CONCLUSION

La SCOP Art'Syndicate participe à la construction et à la transformation du territoire sur lequel ses associés, usagers et salariés vivent, travaillent et évoluent. Au sein de son domaine d'intervention, la culture, elle a développé un écosystème coopératif et explore de nouveaux imaginaires; économiques, organisationnels et sociétaux. Grâce à cet écosystème, elle fournit un cadre sécurisé au sein duquel les artistes peuvent grandir et évoluer en se nourrissant des expériences partagées. Avec le temps, la SCOP est devenue un point d'ancrage dans le paysage culturel normand et continue de grandir dans ce rôle.

La SCOP Art'Syndicate est en constante évolution depuis sa création et tout particulièrement ces dernières années où nous avons mis l'accent sur la structuration du projet. L'équipe salariée a doucement pris de l'ampleur nous permettant ainsi de proposer une sélection beaucoup plus large de possibilités dans notre accompagnement des artistes, avec par exemple des propositions en communication et en diffusion. La pérennisation de nos actions passe aujourd'hui par la stabilisation de notre équipe salariée et un investissement renouvelé de la part de nos associés.

Cette démarche de structuration nous a amené à prendre du recul et à (ré)interroger notre identité. Nous souhaitons explorer plus en avant ce qui nous rassemble et ce qui compose notre ligne artistique. Pour ce faire, nous continuerons à expérimenter avec les outils du collectif afin de trouver des réponses à ces interrogations. Dans cette optique, nous abordons l'avenir confiants et emplis d'une énergie renouvelée.

_Le 1901
8 rue Germaine Tillion 14000 Caen

_Le Bazarnaom
35 cours Caffarelli 14000 Caen

Julien Costé _ gérant / directeur délégué
contact@artsyndicate.fr _ 07 82 84 25 50

Sally Lagny _ directrice de production
contact@artsyndicate.fr _ 07 83 27 58 25

siret 420 982 563 000 58 _ ape 9001Z
Licences d'entrepreneur du spectacle
n° L-R-19-000802 catégorie 2 et 3